

Création du Syndicat des Gardien.ne.s de Troupeaux Cévennes



Nous, gardiennes et gardiens de troupeaux des Cévennes et alentours, avons décidé de rejoindre la dynamique collective initiée par les camarades des Alpes et des Pyrénées en créant le SGT-Cévennes.

Il est temps pour nous de faire respecter nos droits et d'en acquérir de nouveaux. Les conditions d'embauche contreviennent bien trop souvent encore aux droits élémentaires des ouvrier.e.s agricoles. En particulier ici, dans les Cévennes, où les contrats se font rares et de courte durée. Et où les éleveurs, souvent bergers par ailleurs, n'ont pas vraiment la tête de vilains capitalistes, mais sont pourtant bien nos patrons.

Nous sommes des salarié.e.s agricoles, et travaillons à l'année ou comme saisonnier.e.s, sur les fermes, en estive, en plaine ou en colline. Nous sommes embauché.e.s sur des exploitations agricoles où les tâches sont variées : mises bas, traite, soins, garde, transformation fromagère, et parfois la vente ou le conditionnement.

*Avons-nous vraiment le choix quand on accepte de travailler au black pour 60 euros par jour ? Avons-nous vraiment le choix d' être payés 35h pour en faire 70 ? De travailler 7/7 ? Et avons-nous vraiment le choix de recevoir un salaire au rabais, sous prétexte que « tu vas pas te plaindre t'as le migou * » ?*

Nous ne pouvons continuer à accepter ces conditions, ces abus, et cette précarité sans rien faire. Nous portons des revendications. Nous voulons vivre dignement de notre travail. Faisons respecter nos droits ! Luttons ensemble pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de tou.te.s les salarié.e.s agricoles !

Berger.e.s, vacher.e.s, chevrier.e.s, rejoignez- nous !

Contact :
sgtcevennes@riseup.net
06 17 39 14 57

*Migou : Praticquée dans les Cévennes, c'est la collecte quotidienne du fumier des brebis, pour l'ensacher et le vendre par nos propres moyens, à la fin de saison. Cette tâche est demandée par les employeurs mais n'est pas comptée dans notre salaire.

Nous revendiquons pour toutes et tous :

- **La reconnaissance de la totalité des heures travaillées** : des contrats avec heures supplémentaires majorées.
Fini les contrats précaires, fini le travail gratuit !
- **Une reconnaissance** de nos qualifications, des risques et de la pénibilité du travail.
- **Une augmentation des salaires** : grille salariale au palier 7 minimum, prenant en compte les spécificités du métier, notre expérience et notre autonomie.
- **Le droit au repos et aux congés payés**: comme tous les saisonniers agricoles, nous comptons sur le chômage pour nous remettre des périodes intenses de travail que nous traversons. Nous exigeons un salaire compensatoire.
- **Une prime d'équipement** systématique !
- **Une prime pour nos chiens** : le dressage, la santé et les soins, ainsi que la **prise en charge des frais vétérinaires**, en cas de dommages survenus dans le cadre du travail.
- **Des logements** étanches, salubres, dignes, et chauffés.
- **Le droit à la formation** ! Le caractère saisonnier de notre activité nous empêche de faire valoir nos droits à la formation professionnelle.
- **Un droit de regard** sur les bêtes dont nous avons la charge.
- **La retraite à 55 ans pour tous les ouvrier.e.s agricole !**
- **L'abrogation des réformes de l'assurance chômage !**

